

Langues régionales : un premier bilan de la loi Molac

Publié le 28 octobre 2025

🕒 3 minutes

Par : La Rédaction (<https://www.vie-publique.fr/auteur/18466-la-redaction>)

Plus de 70 langues régionales sont encore parlées en France mais la plupart d'entre elles sont menacées de disparition. La loi du 21 mai 2021, dite "loi Molac", reconnaît leur valeur patrimoniale et affirme la nécessité de leur transmission. Le point sur sa mise en œuvre.

Un rapport (<https://www.vie-publique.frhttps://www.senat.fr/notice-rapport/2025/r25-031-notice.html>), sénatorial du 5 octobre 2025 dresse un bilan contrasté des dispositions de la loi Molac (<https://www.vie-publique.fr/loi/278001-loi-sur-les-langues-regionales-loi-molac>), sur l'enseignement des langues régionales (<https://www.vie-publique.frhttps://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/agir-pour-les-langues/promouvoir-les-langues-de-france/langues-regionales>), de l'Hexagone et avance des pistes de progrès.

Une loi de promotion des langues régionales

L'utilisation des langues régionales a décliné depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La transmission familiale est devenue marginale.

La loi Molac (2021) sécurise l'usage de ces langues dans l'espace public, renforce leur protection patrimoniale et **favorise leur enseignement**. Cet enseignement peut désormais avoir lieu hors des heures normales de cours, dans le cadre de conventions entre l'État et les collectivités territoriales. Le texte clarifie la participation financière des communes à la scolarisation de leurs élèves dans des établissements privés d'enseignement bilingue.

La censure du Conseil constitutionnel de deux articles de la loi, dont celui relatif à l'enseignement immersif, a cependant affaibli les réseaux privés d'enseignement immersif, réputés efficaces pour former des locuteurs de bon niveau. **La circulaire du 14 décembre 2021** (<https://www.vie-publique.frhttps://www.senat.fr/notice-rapport/2025/r25-031-notice.html>)

[publique.frhttps://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm](https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm)) modernise le cadre d'enseignement des langues régionales. Elle appelle à développer les classes bilingues français/langue régionale et ouvre une possibilité d'enseignement immersif.

Les langues régionales toujours menacées malgré des avancées

À la rentrée 2023, 168 000 élèves de la maternelle au lycée suivent un enseignement de langue vivante régionale. **Les effectifs de primaire (107 000 élèves) ont progressé de 47% depuis 2021** alors que le nombre d'écoliers a diminué sur cette période.

Toutefois, le rapport pointe :

- une progression des **effectifs scolaires** insuffisante pour compenser la chute du nombre de locuteurs ;
- un **abandon massif** de l'apprentissage des langues régionales **à l'entrée dans le secondaire**, accentué par la réforme du lycée et du baccalauréat (<https://www.vie-publique.frhttps://eduscol.education.fr/document/20416/download>), qui marginalise la place des options dans les emplois du temps et leur reconnaissance au baccalauréat ;
- des difficultés dans l'**application du forfait scolaire** pour les établissements d'enseignement immersif ;
- un bilan mitigé des **conventions État-collectivités** pour la promotion des langues régionales. Des territoires ne sont pas couverts, certaines conventions ne sont pas appliquées et leur mise en œuvre se heurte à un contexte budgétaire tendu et à une carence en moyens humains (peu d'enseignants maîtrisent ces langues).

Nombre d'élèves du premier degré suivant un enseignement de langue régionale (public et privé sous contrat)

	2021	2022	2023	Variation (en nombre*)	Variation (en pourcentage)
Auvergnat	/	1	1	0	0 %
Basque	7 637	7 848	11 311	+ 3 674	+ 48 %
Breton	10 712	12 444	19 941	+ 9 229	+ 86 %
Catalan	12 964	12 764	13 289	+ 325	+ 3 %
Corse	12 141	12 684	20 326	+ 8 185	+ 67 %

Créole	4 643	5 230	8 896	+ 4253	+ 92 %
Gallo	76	114	126	+ 50	+ 66 %
Gascon	554	621	866	+ 312	+ 56 %
Languedocien	/	257	575	+ 318	+ 123 % (par rapport à 2022)
Limousin	74	86	112	+ 38	+ 51 %
Langues régionales d'Alsace	495	348	458	- 37	- 7 %
Langues régionales de Moselle	125	284	178	+ 53	+ 42 %
Mélanésien	55	56	147	+ 92	+ 167 %
Nissart	71	56	58	- 13	+ 18 %
Occitan	20 067	20 283	26 099	+ 6032	+ 30 %
Provençal	1 630	1 376	1 244	- 386	- 24 %
Tahitien	1 453	1 354	3 565	2 112	+ 145 %
Total	72 697	75 805	107 192	34 495	+ 47 %

* Pour l'*auvergnat et le languedocien*, la variation correspond aux rentrées scolaires 2022 et 2023

Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: [Questionnaires budgétaires PLF 2023, 2024 et 2025](#). • [Télécharger les données](#) • Crée avec Datawrapper

Le rapport présente des recommandations pour l'élaboration d'une **politique publique** nationale des langues régionales qui passerait, notamment, par le développement d'une véritable offre d'enseignement en langue régionale à l'**école publique** (filières bilingues et immersives) et la sécurisation financière de l'**enseignement immersif privé**.

Eclairage

L'État et la langue française : unifier, réguler, protéger (<https://www.vie-publique.fr/eclairage/286522-letat-et-la-langue-francaise-unifier-reguler-proteger>)

17 octobre 2023